

13 OCTOBRE 2013 :
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES
Les personnes handicapées face aux catastrophes

Un sujet qui n'est pas aussi évident que cela : les personnes handicapées face aux catastrophes.

1. L'objectif

Pour cette année 2013, le thème de la Journée internationale de la prévention des catastrophes (IDDR en anglais) vise à mettre en évidence la marginalisation des personnes handicapées et la façon dont les catastrophes aggravent leur sort.

L'IDDR 2013 se propose également de révéler comment les personnes handicapées peuvent, d'une façon qui leur est propre, contribuer à la préparation et réponse communautaires aux catastrophes, et que cet aspect des choses est souvent négligé.

2. Le concept

Les personnes handicapées sont déjà parmi les individus les plus marginalisés de la société mais leur sort est encore plus grave en cas de catastrophe. En outre, souvent, pour ne pas dire toujours, leur contribution - unique - à la préparation et réponse communautaires aux catastrophes est négligée. Au-delà de l'esprit des IDDR qui est de commémorer la façon dont les gens et les collectivités réduisent les risques de catastrophe auxquels ils sont confrontés et d'éveiller les consciences à l'importance de la prévention des risques de catastrophe (PRC), l'IDDR 2013 se focalise tout particulièrement sur les personnes handicapées face aux catastrophes. On estime en effet que près d'un milliard de personnes sont, sur notre planète, touchés par une forme ou une autre d'handicap et qu'elles sont impactées de manière disproportionnée par les catastrophes – car les mesures de prévention des catastrophes sont conçues et mises en œuvre, dans de nombreuses parties du monde, sans y avoir inclus les personnes handicapées ou sans avoir tenu compte d'elles. Souvent, ces personnes en sont exclues car on les perçoit comme de simples victimes ou des fardeaux. Aussi, par le biais de l'IDDR 2013, l'ONU/SIPC cherche-t-elle à changer cette manière de voir et à recadrer les perspectives sur les personnes handicapées face aux catastrophes.

En mettant en relief un tel « sujet qui n'est pas aussi évident que cela », l'IDDR 2013 apporte davantage d'éclairage sur la marginalisation des personnes handicapées en cas de catastrophe et vise à contribuer tant à la réduction d'une telle marginalisation qu'à une plus grande participation de ces personnes aux consultations relatives à la PRC. En ce qui concerne les divers handicaps et leurs cas respectifs en cas de catastrophe, il est nécessaire d'associer, de manière active, les personnes handicapées à la conception et à la planification de la PRC. Et pour mieux comprendre les besoins de ces personnes, l'ONU/SIPC a, avec ses partenaires, lancé une enquête tout à fait inédite sur la capacité des personnes handicapées à faire face aux catastrophes.

Dans les pays où les risques de catastrophe se sont accrus et où les risques modérés sont amplifiés par des niveaux élevés de vulnérabilité, penser aux cas de personnes handicapées face aux catastrophes peut aider à améliorer les efforts de PRC en général. En effet, une PRC qui intègre le cas des personnes handicapées ne profite pas seulement aux personnes handicapées : réduire leurs « conditions invalidantes » peut aussi aider à accroître la résilience de toute la collectivité.

3. Pourquoi est-ce important ?

- « *De nombreux conseils apparemment 'faciles' comme 'évacuer à l'arrivée d'une catastrophe' sont beaucoup plus compliqués quand vous êtes un handicapé.* » [Extrait de *The Urban/Rural Divide: What Do You Do In A Disaster?* (La fracture entre l'urbain et le rural : que faites-vous en cas de catastrophe?)]
- « *Le manque de connaissances sur le cas des personnes handicapées est intrinsèquement lié au fait que ces personnes sont exclues de la planification de la gestion des catastrophes.* » [Extrait de *Disability and Disasters: The importance of An*

Inclusive Approach To Vulnerability and Social Capital (Les handicapés et les catastrophes : l'importance d'une approche inclusive de la vulnérabilité et du capital social), Sightsavers, octobre 2012]

4. Les messages à retenir

- La prévention des risques de catastrophe doit intégrer le cas des personnes handicapées.
- Les activités de planification et de préparation doivent comprendre des actions spécifiques liées aux personnes handicapées.
- Les personnes handicapées doivent être associées aux discussions sur la PRC et aux consultations sur la PRC pour l'après-2015.

5. Plan d'action

5. 1. LES PRINCIPALES ACTIVITÉS MENANT A LA JOURNÉE INTERNATIONALE

5.1.1. Une enquête en ligne de l'ONU/SIPC (<http://goo.gl/CgNSHs>)

Cette enquête en ligne a pour but de combler les lacunes existantes en matière de données sur les questions relatives aux personnes handicapées en général, cela en déterminant les besoins des personnes handicapées face aux catastrophes. Une des grandes activités qui rentrent dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale, pour cette année, est de promouvoir et de mobiliser la participation des personnes handicapées à cette enquête.

5.1.2. Un forum IDDR sur page web (<http://goo.gl/k4JtoC>)

Un site web, qui comporte une page web « Journée internationale », permet aux personnes handicapées et à la société en général de s'impliquer en exprimant leurs préoccupations, leurs besoins et leurs recommandations. Ce page web permet aussi d'améliorer la manière dont le CAH (Cadre d'action de Hyogo) actuel traite du problème des personnes handicapées.

Les résultats de l'enquête en ligne susmentionnée ainsi que les autres informations recueillies dans le cadre de la commémoration de l'IDDR 2013 seront utilisés pour enrichir tant les deux dernières années d'existence du CAH actuel que les consultations sur l'après-CAH qui ont débuté en mars 2012 ; l'objectif final étant de parvenir à un cadre de PRC post-2015 qui intègre davantage les questions relatives aux personnes handicapées.

5.1.3. Les médias sociaux

L'utilisation des médias sociaux est essentielle pour la sensibilisation à l'IDDR 2013 et la diffusion d'informations relatives à celle-ci, y compris les informations sur des événements particuliers relatifs à cette Journée internationale. Des actions de mobilisation seront menées par l'ONU/SIPC sur Facebook, sur Twitter, sur Tumblr, sur Flickr et sur YouTube, et tout acteur/personne intéressé est invité à faire de même.

5.1.3.1. Thunderclap

Cette année, l'ONU/SIPC utilise également la plate-forme de communication par la foule dénommée *Thunderclap* pour envoyer un message relatif à l'IDDR. A ce sujet, l'ONU/SIPC exhorte le plus grand nombre possible de sympathisants à s'inscrire à *Thunderclap* et à se joindre à l'ONU/SIPC pour amplifier ledit message. Ce message de l'ONU/SIPC sera lancé sur *Thunderclap* deux semaines avant le 13 octobre (<https://www.thunderclap.it/>).

5.1.4. Documents et autres éléments utilisés pour l'IDDR 2013

Pour sensibiliser le public à l'IDDR 2013 (et à la PRC en général) et pour mettre en évidence le leadership et l'action des États en matière de PRC, il y a lieu, pour accroître la visibilité, d'exposer et de distribuer des documents et d'autres éléments avant le 13

octobre et le jour même du 13 octobre. Ces documents et autres éléments peuvent comprendre des affiches, des banderoles, des dépliants, des T-shirts, des casquettes et d'autres supports/accessoires de sensibilisation.

5.1.4.1. Le logo de l'IDDR 2013



La promotion et l'utilisation du logo officiel de l'IDDR 2013 aident à propager le message et à rallier les pays et les régions autour d'un message planétaire cohérent et puissant.

5.1.5. Les médias

Un élément crucial de l'IDDR est de FAIRE PASSER LE MESSAGE tant au niveau de l'objectif qu'à celui du message proprement dit de la Journée internationale ainsi qu'au niveau de la façon dont les gens peuvent s'impliquer et s'associer, dans leur pays respectifs, à la commémoration de la Journée internationale. Pour y parvenir, il est extrêmement important de mobiliser les médias. Utiliser ses contacts médias, créer de nouveaux contacts médias et les informer, jusqu'au 13 octobre, des tenants et aboutissants de l'IDDR aident à impliquer les médias partenaires et à les inciter à rédiger, à présenter et à diffuser des informations et des éditoriaux sur l'IDDR 2013 et sur les personnes handicapées face aux catastrophes. Aussi, d'ici le 13 octobre, les organisateurs de la Journée internationale, dans chaque pays, sont-ils invités à rédiger et à diffuser des informations et des communiqués de presse sur l'IDDR. D'autres moyens médiatiques peuvent aussi être envisagés pour faire passer le message : émissions et interviews radiophoniques, débats télévisés, suppléments de journal, etc.

5.1.6. La mobilisation de partenaires

Veillez entrer en contact avec des organisations qui s'occupent de personnes ayant des besoins spéciaux ainsi qu'avec celles axées sur les catastrophes et veuillez les associer à la planification des activités et manifestations relatives à l'IDDR. Œuvrer ensemble permet en effet de créer un message fort et cohérent adapté au contexte de chaque pays. Et travailler avec les organisations qui s'occupent de personnes ayant des besoins spéciaux est essentiel à certains objectifs de l'IDDR 2013 : une PRC inclusive, le renforcement des connaissances sur les personnes handicapées face aux catastrophes,

l'implication des personnes handicapées dans la planification de la PRC et les discussions sur la PRC.

5.2. DIVERSES MANIFESTATIONS

5.2.1. Plate-forme nationale

Organiser des assises de la Plate-forme nationale (si celle-ci est fonctionnelle) comme une manifestation officielle de l'IDDR 2013 est un moyen de mettre à profit les structures existantes et de réunir les partenaires et experts clés pour discuter, de manière pertinente et au niveau national, de la question des personnes handicapées face aux catastrophes.

5.2.2. Conférence

Un autre moyen intéressant de promouvoir le thème de l'IDDR 2013 est d'organiser une conférence avec la participation d'un éventail plus large de partenaires qui ne sont nécessairement pas membres de la Plate-forme nationale. De telles conférences peuvent également créer une dynamique pour faire avancer et pérenniser l'intégration de questions relatives aux personnes handicapées à la PRC au niveau national.

5.2.3. La commémoration proprement dite de la Journée internationale

Commémorer une Journée internationale de la prévention des catastrophes est un excellent moyen d'impliquer le grand public et, ainsi, de mener une sensibilisation à la PRC et plus particulièrement au thème « Les personnes handicapées face aux catastrophes ». Une telle commémoration peut revêtir plusieurs formes : musique, discours, expositions, affichages, marchés, nourriture, projection de courts-métrages, diverses activités, exercices, démonstrations, etc. (Étant donné le thème retenu pour cette année, il est important de penser aux questions d'accessibilité et d'inclusion dans le choix des lieux et des activités)

6. Œuvrons ensemble !

L'ONU/SIPC aimerait bien savoir ce que vous prévoyez pour l'IDDR 2013 et si éventuellement vous avez des commentaires à partager. L'ONU/SIPC peut en effet utiliser son site Web et ses plates-formes de médias sociaux pour promouvoir les manifestations que vous prévoyez et pour informer en termes de mobilisation et d'implication dans la question des personnes handicapées face aux catastrophes.